

L'environnement numé

Groupes de travail, partage de fichiers, notes... L'environnement numérique de travail modifie l'approche pédagogique. Retour d'expérience de collèges pilotes en Isère.



Dès 2003, les nouvelles technologies sont entrées dans la vie des élèves de six collèges de l'Isère. Il s'agissait alors d'équiper les classes de 4^e d'ordinateurs portables, afin d'en introduire l'usage dans les familles et de réduire ainsi la fracture numérique. Pour des raisons juridiques, mais aussi logistiques – des parents ne voulaient pas que leurs enfants se déplacent avec un matériel cher –, le projet a été écarté au profit de l'environnement numérique de travail (ENT). Partagée entre 2 000 élèves, enseignants et administratifs, cette plate-forme de travail collaboratif est, sous certaines conditions, accessible de l'extérieur de l'établissement par le rectorat, l'inspection de l'Education nationale et les parents. Le conseil général de l'Isère a retenu la solution NetCollège d'Itop et Jeriko, basée sur des technologies Microsoft (Windows Server, SQL, Exchange, Sharepoint Portal Server, ISA Server). En 2006, deux autres collèges ont rejoint l'expérimentation.

Une plate-forme réservée au travail scolaire

L'ENT vise à offrir un bouquet de services – messagerie, contenu pédagogique en partage, informations sur la vie

L'enjeu

Favoriser le travail collectif

L'environnement numérique de travail (ENT) autorise l'envoi d'e-mails, le partage de fichiers de textes, d'images ou de liens, ainsi que la création de forums de discussion, ces derniers étant modérés par un enseignant ou un élève responsable. Ponctuels ou permanents, des groupes de travail peuvent également être constitués. Ce travail collaboratif se prête très bien à l'animation de communautés spécifiques. Par exemple, celle des délégués de classe.

scolaire... – à partir d'un point d'entrée unique, tout en intégrant au mieux les applications existantes. Si Itop reste l'administrateur général de la plate-forme, un administrateur par établissement gère la création et la suppression des groupes. Chaque utilisateur dispose d'une adresse e-mail de type « nom.prénom@clg-nomdu-collège38.org ». Toutefois, les élèves ne

peuvent envoyer et recevoir de messages que des contacts répertoriés dans le carnet d'adresses de la plate-forme.

Pour Hélène Rabboni, chargée de mission « Cartable numérique » au conseil général, l'espace améliore le rapport entre élèves et professeurs. « Les enseignants reçoivent des messages d'élèves qui ne les auraient pas contactés sans ce canal. »

ENSEIGNEMENT COLLABORATIF Presque inspiré d'un intranet, cet environnement – des enseignants aux parents, en passant par les groupes de travail scolaire – prolonge les cours et améliore les rapports entre les élèves et les professeurs.

GETTY IMAGES

rique fait ses classes

A l'aide de son identifiant et de son mot de passe, l'élève peut prolonger le cours et accéder au portail depuis chez lui, le soir ou pendant les vacances. Un simple navigateur suffit. De son côté, le professeur répond en mode asynchrone, de façon plus documentée et sereine qu'entre deux portes ou à la fin des cours.

S'adapter au contexte culturel des élèves

Projet structurant, l'efficacité de l'ENT nécessite l'adhésion du plus grand nombre. Pour accompagner le changement, l'académie a proposé des formations sur la prise en main de la solution et sur les usages, mais sans caractère obligatoire. Une grande autonomie est accordée à chaque établissement. Si des salles dédiées ont été ouvertes aux utilisateurs ne bénéficiant pas d'internet à domicile, d'autres collèges, équipés historiquement de portables, continuent de les utiliser.

Certains chefs d'établissement ont profité de l'environnement numérique de travail pour limiter le nombre de documents papier diffusés (circulaires, photocopies de cours, etc.). Ce sont eux aussi qui décident des modalités d'accès des parents au portail. Ainsi, certains parents peuvent d'ores et déjà consulter à distance l'emploi du temps, le cahier de texte, le bulletin de notes ou le carnet de correspondance de leur enfant. Afin de tenir compte des familles recomposées, les codes père et mère ont été diffusés, mais le dispositif deviendra véritablement opérationnel à la rentrée 2007-2008.

Lancée en avril prochain, la version 2.0 de NetCollège prévoit la création de blogs et de wikis, ainsi que l'accès à des contenus de référence tels que des encyclopédies ou des dictionnaires. Elle autorisera aussi la gestion des livrets de compétences introduits par la réforme de Robien, qui consiste à assurer à l'élève un socle de compétences. ●

XAVIER BISEUL

x.biseul@01informatique.presse.fr



AVIS D'EXPERT

Hervé Borredon, directeur général d'Itop

Créé en 2003, Itop édite les solutions NetCollège-NetLycée, dont il équipe 35 établissements sur les 150 (soit presque 100 000 utilisateurs) qui utilisent un ENT.

« Se donner les moyens de mobiliser tout l'établissement.

La mise en œuvre d'un ENT ne doit pas être le fait d'un ou deux professeurs particulièrement investis. L'équipe projet doit réunir le proviseur ou son représentant, le corps enseignant et un membre de l'administration. Statistiquement, il existe au sein du personnel de l'établissement 15 % d'éléments moteur, mais aussi 15 % d'irréductibles réfractaires, la majorité restant dans l'expectative. »

« Les professeurs restent les maîtres du jeu.

L'ENT forme un outil complémentaire qui n'a pas vocation à se substituer à leur travail pédagogique. S'il occasionne une surcharge au départ, il permet ensuite de gagner du temps. Pour une classe, le professeur entre ses leçons dans le cahier de textes sous la forme de copier-coller. Il répond quand il le désire aux courriels des élèves et autorise ou non les parents à communiquer par ce biais avec lui. »

« Prendre en compte l'existant.

En fonction de l'histoire, de l'organisation et des contraintes locales, 20 % du projet diffère d'un collège à l'autre. Le portail doit intégrer les outils existants et sa montée en charge doit s'opérer progressivement. Par exemple, un trimestre pour la mise en place de l'espace collaboratif (bureau virtuel, messagerie, partage de documents), puis un autre pour le volet administratif (gestion des notes, des absences, réservation de salles). »

La diminution de la fracture numérique passe aussi par les écoles

- **L'environnement numérique de travail se popularise.** 150 collèges et lycées s'étaient engagés à la rentrée 2006 dans la voie de l'ENT, selon Itop. Son directeur général pense qu'un effet démultiplicateur, d'un rapport de 1 à 10, pourrait se produire à partir de ces établissements pilotes. Amenant 20 à 30 % des établissements à s'équiper à l'horizon 2010.
- **Un facteur pour inciter à s'équiper.** C'est un moyen d'inciter les foyers à s'équiper en matériel informatique. Aux yeux des parents, l'ENT justifie l'achat d'un PC, en dehors de toute utilisation ludique. Entre dons, prêts à taux privilégié et ouverture

de salles dédiées le soir, les villes multiplient les aides aux foyers les plus démunis.

- **Le haut débit n'est pas présent partout.** Premier prérequis : le haut débit. Le problème apparaît moins crucial qu'en 2003, mais il existe encore des zones blanches. Des solutions alternatives de type Wimax ou satellite pallient l'absence de couverture ADSL. Un ENT nécessite un débit symétrique – autant en montée qu'en descente – d'au moins 1 Mo/s en collège et 2 Mo/s en lycée. Le haut débit s'impose également dans les foyers, 50 % des connexions étant extérieures à l'établissement scolaire.